

REPUBLIQUE FRANCAISE
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du SAMEDI 23 MAI 2015
DE LA COMMUNE DE SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze)

L'an deux mil quinze, le Samedi 23 MAI, les membres composant le conseil municipal de la commune de SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze) se sont réunis en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame BOUSSU CORINNE, Maire

Madame Le Maire ouvre la séance à 9h00, procède à l'appel des membres du Conseil Municipal

Etaient présents : C.BOUSSU-O.GUBERT-V.PURAYMOND-M.BOYER-MF JURBERT-CHEVALLIER MF-MOURET A-

Absents excusés : -M.DALAIS-A DE PEREIRA-

Absents : JAUFFRET F-DILLARD J-

M. DALAIS MICHEL donne pouvoir pour le représenter émettre tout vote et signer tout document à MME JURBERT MFRANCE

M.A DE PEREIRA donne pouvoir pour le représenter émettre tout vote et signer tout document à Mme Corinne BOUSSU

A l'unanimité des membres présents, MAXIME BOYER est désigné Secrétaire de séance par le conseil municipal

APPROBATION pv séance du 27.03.2015 à l'unanimité par les membres présents

ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE ST PRIVAT AU SYNDICAT MIXTE VALLEE DE LA DORDOGNE CORREZIENNE

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité demande l'adhésion de la communauté de communes au syndicat vallée de la Dordogne et accepte le transfert de la compétence liée à la mise en œuvre de la charte de développement du pays

Donne pouvoir à Mme le maire les pouvoirs nécessaires pour assurer l'exécution de la présente délibération

COMMUNAUTE DE COMMUNES-MODALITES DE VERSEMENT DU FONDS DE CONCOURS EN FAVEUR DU PROJET DE REHABILITATION ET DE VALORISATION DU SITE DES TOURS DE MERLE

Mme le maire rappelle la participation de la communauté de communes sous forme de fonds de concours au projet de valorisation du site des tours de merle (30 000€/an sur une durée de 3 ans 2015-2017)

Elle précise que ce fonds de concours portera sur des dépenses de fonctionnement et d'investissement

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte les modalités de versement de cette aide

PRIMES POUR DESTRUCTION DES RENARDS

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'attribuer à compter de sept.2015 une prime de 3€ par renard abattu sur présentation de la queue de l'animal en mairie

Les crédits nécessaires seront inscrits à l'article 6714 de la SECTION DE FONCTIONNEMENT du budget de la commune

VALIDATION PERIMETRE 1X6 OU 2X3 FUSION DES INTERCOMMUNALITES

Le projet de loi NOTRe prévoit une nouvelle organisation territoriale et un regroupement des communautés de communes

Me le maire rappelle qu'il a été confié aux bureaux DELOITTE et ABSISKEY une étude des impacts sur les aspects financiers et sur les compétences des 2 périmètres possibles (1x6 ou 2x3)

Il est demandé à chaque conseil municipal de se prononcer pour l'une ou l'autre option

Une position sera adoptée par vote lors de la conférence des maires du 1 juin 2015 à Argentat

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité opte par 9 voix pour 2x3

QUESTIONS DIVERSES

Mme BOUSSU fait part aux élus des remerciements de l'école primaire de PLEAUX (voyage scolaire à Angoulins/mer),

de Michel BOYER pour l'accueil d'un groupe Finlandais

Me le maire informe l'assemblée du nouveau bornage concernant la parcelle d'implantation du château d'eau du VERT

Un rendez-vous est pris avec le géomètre MAZE Mercredi 27/05/2015 à 9h30

Me BOUSSU rappelle le calendrier de l'agenda accessibilité dans les ERP

Me BOUSSU informe l'avancement des dossiers pour les travaux

Dossier Fleurissement du bourg traité par MF JURBERT

Participation ou non à la fête « *tous sur le pont* » le 04.07.2015 à ARGENTAT

Mme BOUSSU donne la parole à A.MOURET pour parler du tournage par la chaîne EQUIDIA le 29/5/2015

Tour d'horizon TOURS DE MERLE

Fin de la séance 11H15

CORINNE BOUSSU

DALAIS MICHEL
Pouvoir MF JURBERT

GUBERT ODETTE

PURAYMOND VERONIQUE

BOYER MAXIME

CHEVALLIER M-France

JURBERT M-France

JAUFFRET FRANCOIS
ABSENT

DILLARD JANY
ABSENTE

MOURET AURELIE

DE PEREIRA-ARNSTEIN AMEDEO
POUVOIR C.BOUSSU